

PLUi H CŒUR DE CHARTREUSE: PARTAGE DU DIAGNOSTIC

LE PLUi H CŒUR DE CHARTREUSE: TRANSCRIPTION DU PROJET DU TERRITOIRE DE CŒUR DE CHARTREUSE



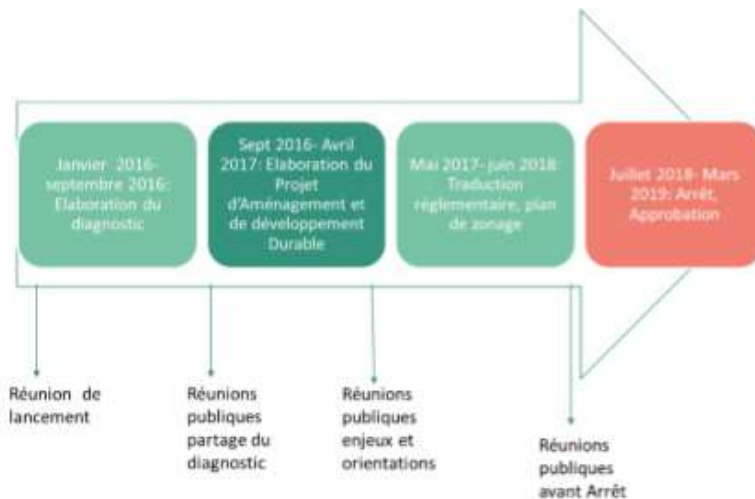
La Communauté de Communes Cœur de Chartre a lancé en janvier 2016 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui transcrit spatialement un projet de territoire les 17 communes du Cœur de Chartreuse.

Il respecte le Code de l'Urbanisme, et prend en compte les normes et lois en vigueur. Il a lui-même une portée réglementaire : c'est sur la base de ce document que les Autorisations du Droit des Sols seront délivrées par les Maires.

Le PLUi H Cœur de Chartreuse tiendra également lieu de Programme Local de l'Habitat (programme d'action en faveur du logement) et aura valeur de Schéma de Cohérence Territoriale, en cohérence avec la Charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

Le Cœur de Chartreuse tiendra également lieu de Programme Local de l'Habitat (programme d'action en faveur du logement) et aura valeur de Schéma de Cohérence Territoriale, en cohérence avec la Charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE



Suite à la réunion publique de lancement du 29 février, un **diagnostic spatial** a été réalisé, reprenant les éléments existants et les enrichissant. Il s'attache notamment à analyser la consommation d'espace, la structure de la trame bâtie, de l'économie agricole et forestière, les ressources disponibles (eau et assainissement), les risques, dynamiques économiques, résidentielles, les flux, les secteurs remarquables du point de vue du paysage et de l'environnement.

Cet état des lieux servira de base aux élus du territoire pour définir les orientations politiques à mettre en œuvre dans le cadre du Projet d'Amenagement et de Développement Durable du PLUi H de Cœur de Chartreuse qui sera débattu début 2017. Le document final devrait être approuvé en 2019.

VOUS INFORMER ET PARTICIPEZ

- **A LA PHASE DIAGNOSTIC DU PLUI EN PARTICIPANT AUX SEANCES « EXPOSITION ET ECHANGE»**

LES :

- **26 septembre à 20h - Salle du Revol à Saint Laurent du Pont**
 - **04 octobre à 20h - Salle des Fêtes de Les Echelles**
 - **11 octobre à 20h - Salle Notre Dame à Saint Pierre d'Entremont Savoie**
 - **18 octobre à 20h– Salle du Revol à Saint Laurent du Pont**
-
- **TOUT AU LONG DE LA PROCEDURE**
 - Sur le site www.coeurdechartreuse.fr : support et synthèse des réunion publique, informations régulières sur le démarche
 - **Dans votre Mairie ou au Siège de la Communauté de Communes** Cœur de Chartreuse pendant les horaires d'ouverture
 - **En participant aux différentes réunions publiques** qui seront organisées aux différentes étapes de la procédure (Diagnostic, PADD, règlement & zonage)
 - **En nous faisant part de vos remarques dans les registres situés à l'accueil des mairies du territoire et à la Communauté de communes** ou en nous écrivant à l'adresse ci-dessous

CONTACT

Communauté de communes Cœur de Chartreuse- Pôle Tertiaire- Zi Chartreuse Guiers- 38380 ENTRE DEUX GUIERS

Tel 04 76 66 81 74- accueil@cc-coeurdechartreuse.fr